

# AUTO-ÉCOLE LEMASSON

392 Boulevard Pedro de Luna — 34070 Montpellier  
Tél. : 0658608683 Mail : opermismtp@gmail.com  
SIRET : 80900319700013

---

## 1. Objet du document

Le présent document a pour objectif de fournir l'ensemble des informations relatives à la piste utilisée pour les exercices hors circulation dans le cadre des formations deux-roues proposées par l'Auto-École Lemasson, conformément aux exigences du **Label Qualité des Formations au Permis de Conduire**.

---

## 2. Localisation de la piste

**Piste d'entraînement deux-roues**  
336 Avenue du Moulin de la Jase  
34750 Villeneuve-lès-Maguelone

Cette piste est conforme aux exigences réglementaires pour les formations des catégories AM, A1, A2, A et L5e.

---

## 3. Temps d'accès depuis l'établissement

Depuis l'Auto-École Lemasson, située au :  
392 Boulevard Pedro de Luna – 34070 Montpellier,

➔ **Temps d'accès à la piste : 12 minutes en voiture.**

---

## 4. Conditions d'utilisation de la piste

- L'accès à la piste est **strictement réservé aux séances de formation**, sous la supervision d'un enseignant diplômé.
- Les élèves doivent obligatoirement porter les **équipements de protection individuelle réglementaires** :
  - Casque homologué,
  - Gants,
  - Chaussures montantes,

- Pantalon résistant,
    - Blouson adapté.
  - Le matériel pédagogique (motos, scooters, véhicules L5e, plots, fiches plateau) est fourni par l'auto-école.
  - Les exercices dispensés sont conformes aux référentiels officiels de chaque catégorie deux-roues.
- 

## 5. Modalités d'accueil sur la piste

- Un **enseignant titulaire des qualifications requises** encadre chaque séance du début à la fin.
  - Avant chaque session, l'enseignant :
    - Installe le plateau et vérifie la sécurité de la zone,
    - Contrôle les équipements de protection,
    - Présente les objectifs pédagogiques,
    - Conduit les exercices de manière progressive et adaptée à chaque élève.
  - Aucune utilisation autonome de la piste n'est autorisée.
- 

## 6. Disponibilité de la piste

La piste est accessible aux élèves selon le planning pédagogique établi par l'Auto-École Lemasson :

- **Jours d'utilisation** : [à compléter]
- **Créneaux horaires** : [à compléter]

Les horaires peuvent être modifiés exceptionnellement en fonction :

- des conditions météorologiques,
  - de la disponibilité de la piste,
  - ou des besoins pédagogiques.
- 

## 7. Engagement qualité de l'Auto-École Lemasson

L'Auto-École Lemasson s'engage à :

- Assurer un encadrement professionnel, sécurisé et conforme aux normes,
- Mettre à disposition des véhicules entretenus et adaptés,
- Garantir l'accès clair et transparent aux informations liées à la formation,
- Organiser les séances hors circulation dans des conditions optimales pour la réussite des élèves.